

**RAPPORT RELATIF A L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET
"CATALOGUES D'INFORMATIONS" AUX ARCHIVES NATIONALES**

- I - LES PROBLEMES POSES AUX ARCHIVES NATIONALES

- II - LES ARCHIVES SUR BANDES MAGNETIQUES

- III - AIDE DU CEESI SOUHAITEE PAR LES ARCHIVES NATIONALES
ET DEMARCHE ENVISAGEABLE

- IV - CONCLUSION

- V - ANNEXES
 - ANNEXE 1 : Bordereau utilisé lors de l'enquête
réalisée début 1979 par les Archives
Nationales auprès de l'Administration

 - ANNEXE II : Enquête sur les fichiers

LE 10.8.1979

M. ASSABGUI

datant de 1940) font l'objet d'un traitement à l'aide d'un programme intitulé PRIAM et prenant en compte :

- Au niveau de l'arrivée = l'identification de l'origine (au niveau du bureau), les dates d'émission et une description succincte (?) des documents.

- Au niveau du versement = l'affectation d'une localisation ainsi que des statistiques sur les versements annuels par les administrations.

- Divers = Une gestion des retraits et rétrocessions.

Une description des documents versés (permettant des recherches sur le contenu) est envisagée dans l'avenir dans le cadre d'un catalogue progressif.

Les archives sur bande magnétique ont, quant à elles, fait l'objet d'un ensemble d'analyses et d'enquêtes qui viennent de se conclure.

Le volet le plus intéressant de la collaboration du CEESI et des ARCHIVES NATIONALES se situerait dans le prolongement de ces enquêtes. Le paragraphe ci-dessous résume, d'une part l'exposé de Monsieur CLOULAS et de Monsieur PIERRE du 1er Août, et d'autre part les documents communiqués par eux à Monsieur ASSABGUI et figurant ci-joint en annexe.

II - LES ARCHIVES SUR BANDES MAGNETIQUES

a) Archivage physique

Un archivage centralisé des bandes magnétiques des différents ministères poserait des problèmes importants de moyens (et de place !).

Il semble ne devoir être retenu que lorsque l'archivage sur place est impossible.

La politique des ARCHIVES de ce point de vue reste à arrêter de manière complètement définitive (opinions contradictoires émises ; conclusion favorable à l'archivage centralisé à FONTAINEBLEAU des bandes contenue dans le rapport ci-joint en annexe).

b) Recensement

Le recensement des bandes magnétiques a fait l'objet de l'enquête sur les fichiers informatisés des administrations, conduite au début de l'année.

Cette enquête reposait sur l'action des responsables des archives dans les différents ministères prospectés. Elle a utilisé un bordereau d'enquête ci-joint en annexe.

Les résultats insuffisants de l'enquête réalisée sont dus à différentes raisons, dont :

- L'absence^{de} de moyens horizontaux de coordination et d'animation des différentes actions ministérielles.
- L'insuffisance du support et de la réflexion méthodologiques d'ensemble.
- La réaction de passivité (normale) des départements ministériels contactés.
- La crainte des archivistes détachés d'être submergés par un "dépôt de bandes non préparé", compte tenu de l'imprécision de la politique des ARCHIVES du point de vue de la centralisation éventuelle des supports (voir ci-dessus).

III - AIDE DU CEESI SOUHAITEE PAR LES ARCHIVES NATIONALES ET DEMARCHE ENVISAGEABLE

a) Position des ARCHIVES par rapport au projet "CATALOGUES D'INFORMATION"

Les ARCHIVES sont intéressées à plusieurs titres au programme du CEESI :

- Comme "client" : Les ARCHIVES seraient intéressées de pouvoir interroger un éventuel catalogue des "fichiers vivants" d'un ministère, en vue d'y repérer ceux qui, à priori, mériteraient d'être conservés et seraient donc désignés comme "à archiver".

- Comme partenaire pour le catalogue du fonds traditionnel contemporain :

L'ouverture au public d'un système automatisé de catalogage des archives pose des problèmes que les ARCHIVES NATIONALES ne pourront pas résoudre seules avant de nombreuses années.

Le niveau d'exigence dans les détails du catalogage des archivistes rend encore plus aigus les problèmes posés (coexistence de deux niveaux ?).

L'ouverture au public d'un catalogue automatisé des archives ne pourra en fait que se réaliser de manière progressive, par paliers.

.../...

Le CEESI pourrait aider à l'organisation du projet dans son ensemble et pourrait proposer aux ARCHIVES d'éventuelles collaborations (mais évidemment avec la plus grande prudence) avec d'autres organismes ayant vocation à faire accéder le public à l'information administrative (COMMISSION DE COORDINATION DE LA DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE - S.G.G. par exemple).

Le CEESI pourrait aider à la coordination des expérimentations à venir, grâce à sa position interministérielle et dans le prolongement de ses travaux sur les CATALOGUES D'INFORMATION.

- Comme partenaire pour le catalogage des fichiers magnétiques de l'Administration

Lors de la réunion du 1er Août (et à la différence de celle du 5 Juillet), c'est sur ce volet surtout que Monsieur CLOULAS a centré la discussion.

Une urgence semble être apparue aux ARCHIVES durant le mois de Juillet = Celle d'intégrer une démarche valable, en particulier pour le catalogage des fichiers magnétiques à un schéma directeur à soumettre à une réunion du Conseil Ministériel de la recherche du Ministère de la Culture, qui doit se tenir le 20 Septembre prochain.

Monsieur CLOULAS demande explicitement l'aide du CEESI pour l'ensemble de ses projets de catalogage.

Cette aide, discutée lors de la réunion du 1er Août, porterait sur deux plans :

- 1) Support technique et méthodologique
- 2) Animation des "chantiers" ministériels

Il s'agirait de relancer les enquêtes entamées au début de l'année. Le support technique et méthodologique consisterait à faire bénéficier les ARCHIVES de l'ensemble de l'expérience acquise dans le cadre du programme CATALOGUES D'INFORMATION.

Il consisterait à prévoir la participation du CEESI, une à deux fois par mois, aux réunions d'un groupe de travail à constituer au sein des archives et qui aurait pour mission de définir et de diriger le projet.

L'animation des "chantiers" ministériels nécessiterait le détachement d'une personne sur le projet, pour une période de 4 à 8 mois (à temps complet). Cette personne, d'un niveau documentaliste-informaticien, aurait comme missions :

- a) D'assurer la liaison entre les Départements Ministériels, les archivistes détachés et le groupe de travail.

b) D'aider les départements ministériels dans leurs analyses selon le "modèle de catalogage CEESI-ARCHIVES".

c) D'aider le groupe de travail dans l'élaboration de sa synthèse (bilan de l'expérimentation - Définition d'un projet véritable de CATALOGAGE DES ARCHIVES).

- L'expérimentation serait à conduire entre Octobre 1979 et Avril 1980

- Les ministères concernés, à priori, seraient :

- L'AGRICULTURE
- LES P.T.T.
- L'AVIATION CIVILE
- LES ANCIENS COMBATTANTS
- LES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

IV - CONCLUSION

Monsieur ASSABGUI a indiqué à Monsieur CLOULAS que dès le retour de J.C. COHEN de vacances, ce dernier serait saisi de sa demande.

Dans l'intervalle, au niveau de la participation des ARCHIVES à court terme au projet CATALOGUES, Monsieur ASSABGUI a demandé que les ARCHIVES fournissent leur point de vue sur la structuration d'un catalogue éventuel des fichiers informatiques (en vue de sa confrontation avec les modèles élaborés dans le cadre du programme CATALOGUES D'INFORMATION).

Monsieur PIERRE s'est proposé de réaliser une analyse des fichiers de l'E.A.E. dans l'esprit de la modélisation souhaitée.

Monsieur CLOULAS a immédiatement adhéré à cette idée en soulignant qu'elle lui paraît intéressante parce que les fichiers de l'E.A.E. sont bien connus de J.C. COHEN, d'une part, et des ARCHIVES, d'autre part.

Ces derniers avaient réalisé en 1975 une enquête sur l'E.A.E. et récolté un dossier détaillé auprès du Ministère de l'Industrie. Ce dossier, même s'il était périmé, constituera une bonne base de réflexion pour l'analyse demandée.

Monsieur PIERRE doit rappeler Monsieur ASSABGUI vers la fin Août pour reprendre rendez-vous.

ANNEXE I

BORDEREAU UTILISE LORS DE L'ENQUETE REALISEE DEBUT 1979

PAR LES ARCHIVES NATIONALES AUPRES DE L'ADMINISTRATION

ENQUÊTE SUR LES FICHIERS MAGNÉTIQUES UTILISATION DU FORMULAIRE

Ce questionnaire doit permettre de rendre compte de fichiers appartenant à deux types d'application distincts : application de type statistique et application de gestion (paye, personnel, etc.). Il est formé de deux bordereaux indépendants.

La page correspondant aux rubriques 1 à 10 est commune aux deux bordereaux.

Bordereau A. Les trois pages correspondant aux rubriques 11 à 54 sont destinées à la description de fichiers issus d'une application statistique. Cette partie du questionnaire se présente sous la forme d'un bordereau d'enquête. Celui-ci peut être isolé et diffusé dans les services accompagné d'une lettre circulaire. Les services peuvent être alors invités à le compléter sans que l'intervention directe de la personne chargée de l'enquête soit indispensable.

Bordereau B. La page correspondant aux rubriques 55 à 78 est plutôt un guide d'interview qu'un bordereau dont on pourrait remplir automatiquement les rubriques. Il est à peu près indispensable que la personne chargée de l'enquête intervienne directement dans la description des fichiers issus d'application de gestion.

**ENQUÊTE
DES ARCHIVES NATIONALES
SUR LES FICHIERS INFORMATIQUES
EN VUE DE LEUR CONSERVATION PERMANENTE ET HISTORIQUE**

I. - Renseignements administratifs

SERVICE DEMANDEUR DE L'APPLICATION (1) :

1. - Nom (2) :
2. - Adresse :
3. - Téléphone :
4. - Personne à contacter :

SERVICE INFORMATIQUE :

5. - Nom :
6. - Adresse :
7. - Téléphone :
8. - Personne à contacter :

II. - Description de l'application

9. - Nom de l'application :
10. - Finalité de l'application :

(1). Par service demandeur on entend le service pour lequel l'application est réalisée.
(2). Éviter les sigles.

CAS D'UN FICHIER DE TYPE STATISTIQUE

1. - Collecte des données

11-14 - DONNÉES DE BASE

11 - Quelles sont les données collectées (joindre un échantillon du bordereau s'il y en a un) ?

12 - Quel est le domaine de couverture du fichier (sur le plan géographique et administratif) ? Quels sont les secteurs non couverts ?

13 - Quel est le rapport entre la quantité de données recueillies et la quantité de données effectivement traitées (échantillonnage, pourcentage, intérêt national, régional) ?

14 - Quel service se charge de la collecte ?

15-19. - HISTORIQUE DU FICHIER

15 - Période couverte :

16 - Périodicité de la mise à jour (données concernées) :

17-19. - Principales modifications intervenues depuis la création du fichier :

17 - Dans la définition des données collectées (joindre éventuellement des bordereaux anciens) :

18 - Dans le domaine de couverture :

19 - Dans le mode de collecte :

20-21. - QUELLES REMARQUES POUVEZ-VOUS FAIRE SUR :

20 - La fiabilité du fichier :

21 - Son utilisation éventuelle (utilisation dans des buts autres qu'administratifs : recherche en histoire, en sociologie, en démographie, recherches généalogiques, etc.) :

2 - État de l'information sur la bande magnétique

22 - Description de l'article (joindre le dessin d'article) :

23 - Nombre de copies du fichier et localisations :

à

à

24 - Période de conservation courante :

25 - A-t-on pour l'application la documentation générale ?

26 - A-t-on pour l'application la documentation technique ?

27 - Depuis la première application, le fichier est-il encore conservé ?

28 - Est-il encore lisible ?

29 - Pensez-vous que, dans l'éventualité d'un versement aux Archives, les bandes puissent être utilisées par des personnes non familières de l'application actuelle ?
Si non, pourquoi ?

3 - État des documents statistiques élaborés à partir de ce fichier

30 - Pour chaque document statistique effectivement élaboré à partir de ce fichier préciser dans le tableau ci-dessous :

301 - sa forme : listing, COM, multigraphié, imprimé ;

302 - si les informations sont en clair ou codées (éventuellement, préciser le code) ;

303 - le niveau d'agglomération des données.

et joindre des échantillons ou à défaut une liste.

	301 forme	302 code	303 niveau
Document numéro 1			
Document numéro 2			
Document numéro 3			
Document numéro 4			
etc.			

31 - Si d'autres services (Banque de France, INSEE, etc.) se chargent d'une élaboration ultérieure de ces données, lesquels ?

32 - Pensez-vous que la conservation des données de ce fichier sous une forme autre que celle de la bande magnétique (bordereau de saisie, listing, etc.) soit préférable ?
Pourquoi ?

4 - Restrictions dans l'utilisation du fichier

- 33 - Restrictions actuelles d'utilisation (secret Défense nationale, dans l'intérêt des personnes, commercial, etc. Éventuellement dire si le fichier relève de la Commission Informatique et Libertés) :
- 34 - Le fichier est-il utilisé par d'autres services que le demandeur ?
Lesquels ?

35-37. Restrictions quant à l'utilisation future des données de base.

- 35 - avec identifiant jusqu'en
- 36 - sans identifiant jusqu'en
- 37 - des agrégats-sortis jusqu'en

5 - Problèmes techniques

Nombre de bandes	coefficient de remplissage
38 - du fichier en général :	39 -
40 - par génération de fichier :	41 -
42 - actuellement détenues :	43 -
44 - Nombre de pistes :	45 - Densité :
46 - Nature du matériel (IBM, CII, etc.) :	47 - Nature du système d'exploitation :
48 - Label :	49 - Taille maximum des blocs :
50 - Codage des caractères (EBDCIC, ASCII, etc.) :	51 - Niveau d'enregistrement de la bande :

6 - Autres remarques

52 - Quant à l'enquête :

53 - Quant au questionnaire :

54 - Quant à la conservation des bandes :

**ENQUÊTE
DES ARCHIVES NATIONALES
SUR LES FICHIERS INFORMATIQUES
EN VUE DE LEUR CONSERVATION PERMANENTE ET HISTORIQUE**

I. - Renseignements administratifs

SERVICE DEMANDEUR DE L'APPLICATION (1) :

1. - Nom (2) :
2. - Adresse :
3. - Téléphone :
4. - Personne à contacter :

SERVICE INFORMATIQUE :

5. - Nom :
6. - Adresse :
7. - Téléphone :
8. - Personne à contacter :

II. - Description de l'application

9. - Nom de l'application :
10. - Finalité de l'application :

(1). Par service demandeur on entend le service pour lequel l'application est réalisé.
(2). Éviter les sigles.

B

DESCRIPTION D'UNE APPLICATION DE GESTION

Il est recommandé de remplir ce bordereau en collaboration avec la personne chargée de l'enquête.

- 55 - Donner un schéma de l'application.
- 56 - Joindre un commentaire précisant notamment le circuit de l'information et développant les sigles.
- 57 - Joindre des exemplaires des bordereaux d'entrée des données dans le système :
 - en clair, s'il en existe ;
 - en précisant le code, s'ils sont codés directement.
 A défaut de tous les bordereaux, s'ils sont trop nombreux, joindre les exemplaires les plus significatifs et une liste des autres.
- 58 - Joindre des exemplaires de tous les documents édités au cours de cette application.
 Par exemple : bulletins de paye, avis de mutation, relevés de compte, ou documents statistiques semi-élaborés (comme : situation au 31 décembre). S'ils sont trop nombreux, joindre les exemplaires les plus significatifs et une liste des autres. Dans ce cas, préciser le support (microfiche, listing).
- 59 - Y-a-t-il constitution de fichiers magnétiques secondaires permanents ?
 Si oui, lesquels ?
- 60 - Des études à partir des données réunies pour cette application sont-elles réalisées par d'autres bureaux ou organismes (Bureaux d'étude, Banque de France, INSEE, etc.) ?
 Lesquels ?

Joindre le cas échéant des exemplaires de ces études.

- 61 - Dans cette application, quel fichier vous semble éventuellement susceptible d'une conservation de longue durée à des fins historiques ou scientifiques ?
- 62 - Sous quelle forme devra-t-il être conservé (bandes, listing, microfiches, etc.) ?
- 63 - Dans le cas où le fichier devrait être conservé sous forme de bandes, quelles sont les caractéristiques de celles-ci ?

Nombre de bandes	Coefficient de remplissage
64 - du fichier en général :	65 -
66 - par génération de fichier :	67 -
68 - actuellement détenues :	69 -
70 - Nombre de pistes :	71 - Densité :
72 - Nature du matériel (IBM, CII, etc.) :	73 - Nature du système d'exploitation :
74 - Label :	75 - Taille maximum des blocs :
76 - Codage des caractères (EBDCIC, ASCII, etc.) :	77 - Niveau d'enregistrement de la bande :

- 78 - Les documents autres que des bandes magnétiques doivent-ils être conservés parallèlement aux bandes pour compléter leur information ?

A N N E X E I I

ENQUETE SUR LES FICHIERS INFORMATISES DES ADMINISTRATIONS

PUBLIQUES OU EXISTE UN REPRESENTANT DES ARCHIVES DE FRANCE

Enquête sur les fichiers informatisés des administrations
publiques où existe un représentant des Archives de France.

Au début de l'année 1979 un bordereau d'enquête sur les fichiers informatisés des administrations centrales a été mis au point par la section contemporaine et le service de l'informatique. Il devait être le support d'une enquête destinée à faciliter la description du "profil" du futur centre de conservation des archives magnétiques de Fontainebleau. Les deux questions auxquelles il fallait répondre étaient les suivantes :

1° Combien de bandes magnétiques le centre de Fontainebleau doit-il être susceptible d'héberger ?

2° Quelles sont les caractéristiques techniques de ces bandes ?

Remarques préliminaires sur le déroulement de l'enquête.

La tentative de couverture systématique de tous les fichiers de toutes les administrations centrales s'est révélée un échec. Des ministères entiers n'ont pas répondu, ailleurs certains services se sont montrés très coopératifs alors que leur voisin refusait de faire un effort.

Il faut donc considérer les données tirées des cinq organismes ci-dessous :

- P.T.T.
- Premier ministre.
- Aviation civile.
- Agriculture.
- Anciens combattants.

comme un sondage.

En outre les services qui ont accepté de répondre ont opté pour deux types de démarche bien différents. Dans certains cas ils ont considérés tous les fichiers existants mais ne les ont décrits que très sommairement. C'est le cas de l'Agriculture qui a mentionné 45 fichiers, soit 1050 bandes. Dans d'autres cas (Anciens combattants - Premier ministre) les services ont sélectionnés eux-mêmes les fichiers qui leur paraissaient archivables et les ont décrits en détail en suivant les indications du bordereau. Il est à remarquer que dans ce cas le bordereau semble remplir de façon satisfaisante son rôle : on comprend bien à le lire une fois rempli quelles sont les caractéristiques du fichier et on mesure assez bien son intérêt. C'est vrai même dans le cas le plus délicat où il s'agit d'extraire d'une application de gestion les fichiers significatifs.

réponse à la première question : combien de bandes le centre de Fontainebleau est-il susceptible de devoir héberger ?

Les données chiffrées -qui ne sont que partielles puisque certains services n'ont pas répondu et que certaines réponses ne précisent pas pour un fichier donné le nombre de bandes- se caractérisent par leur extrême hétérogénéité :

	Fichiers recensés et archivables dans une hypothèse forte	Nombre de bandes (environ)
P.T.T.	35	70
Aviation civile	?	?
Anciens combattants	4	12
Agriculture	45	1050
Premier ministre	2 + ?	4 + ? + 45 (?)

Ces chiffres ne sont pas directement utilisables. Une remarque pourtant s'impose : les ministères proposant un petit nombre de bandes sont ceux qui proposent l'archivage de fichiers issus d'applications de gestion ; les ministères qui proposent un grand nombre de bandes (Agriculture, mais aussi Industrie) sont ceux qui font beaucoup de statistiques.

Or les fichiers statistiques sont peut-être aussi ceux que l'on peut conserver le plus aisément sous une forme papier, ou semi-élaborée (statistiques imprimées)

Conclusion :

Il semble donc qu'avec une capacité de quelques milliers le centre de Fontainebleau serait en mesure de faire face aux besoins à condition d'envisager éventuellement d'autres formes de conservation pour les fichiers statistiques.

- Réponse à la seconde question : quelles sont les caractéristiques techniques de ces bandes ?

Voir tableau ci-joint.

Les bandes semblent être dans leur grosse majorité des bandes normalisées 9 pistes 1600 BPI.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Niveau d'enregistrement de la bande	46
Codage des caractères	45
Taille maximum des blocs	44
Label	43
Nature du système d'exploitation	42
Nature du matériel (IBM, CII...)	41
Densité	40
Nombre de pistes	39
Coefficient de remplissage	38
Nombre de bandes actuellement détenues	37
Coefficient de remplissage	36
Nombre de bandes par génération de fichier	35
Coefficient de remplissage	34
Nombre de bandes du fichier en général	33

4. nombre de bandes du fichier en général	25 bandes archivées à LILLE en 1600 BPI		
10. nombre de pistes	9		
11. densité	Centres de Nantes, La Source, Lyon, Marseille, Cepage I, Cepage II : 6250 BP Centre de Lille : 1600 BP		
12. nature du matériel	Centre d'exploitation	matériel	43 système d'exploitation
	NANTES (Poste) LILLE (Poste) LA SOURCE (Poste) LYON (Poste) MARSEILLE (Poste) CEPAGE 1 (Télécom) CEPAGE 2 (Télécom)	IBM 370 158 IBM 370 158 IBM 370 158 CII IRIS 80 CII IRIS 80 CII IRIS 80 bi processeur CII IRIS 80 monoprocesseur	USI Disques classiques USI Disques classiques MVS Cartouches SIRIS 8 SIRIS 8 SIRIS 8 SIRIS 8 SIRIS 8
14. labels	Standard		
15. taille maximum des blocs	en moyenne 1 500 caractères, au max. 3000. variable selon les centres		
16. codage	EBDIC		
17.	/		

34. nombre de bandes du fichier en général	25 bandes archivées à LILLE en 1600 BPI		
30. nombre de pistes	9		
31. densité	Centres de Nantes, La Source, Lyon, Marseille, Cepage I, Cepage II : 6250 BP Centre de Lille : 1600 BP		
32. nature du matériel	Centre d'exploitation	matériel	43 système d'exploitation
	NANTES (Poste) LILLE (Poste) LA SOURCE (Poste) LYON (Poste) MARSEILLE (Poste) CEPAGE 1 (Télécom) CEPAGE 2 (Télécom)	IBM 370 158 IBM 370 158 IBM 370 158 CII IRIS 80 CII IRIS 80 CII IRIS 80 bi processeur CII IRIS 80 monoprocesseur	USI Disques classiques USI Disques classiques MVS Cartouches SIRIS 8 SIRIS 8 SIRIS 8 SIRIS 8
34. labels	Standard		
35. taille maximum des blocs	en moyenne 1 500 caractères, au max. 3000. variable selon les centres		
36. codage	EBDIC		
37.	/		

CP 1 C.C.P. Solde	disques magnétiques type 2316				9	1600	IBM	OS	sans	1088	EBDIC
2 C.C.P. Adresse	<u>id.</u>				<u>id.</u>	<u>id.</u>	<u>id.</u>	<u>id.</u>	sans	1092	<u>id.</u>
3 C.C.P. Stats (1)	1		1/fichier			variable	IBM	OS/VSI	sans	11 500	EBDIC
4 FITRA C.C.P. Stats (2)	disques	27 à 200 millions d'octets selon les centres					IBM ou CiI selon les centres	<u>id.</u>		4096	EBDIC
5 MIRIADE C.C.P. Stats (3)		11500 000 octets à PARIS env.			50 cylindres à Paris	3	<u>id.</u>	OS			EBDIC
6 FIPHY C.C.P. Stats (4)	PARIS disques doubles 3330	80 %					<u>id.</u>	OS/VSI	sans	1092	EBDIC
7 Adresse Paris Chèques	2 bandes STC ou disques 3330 4000 pistes				9	6240	disques IBM bandes STC	OS/VSI	F 01 ADRESK	3120	EBDIC
DCF I									VARIABLE SELON LES CENTRES		
1 Recueil	20 millions octets								Cf. "PERSONNEL"	EBDIC	
2 Comptes	260 000		octets	seule région de LYON							
3 Plan comptable	720 000	"	"	LYON ; 350 000 CLERMONT; 500 000 DIJON							
4 fi. analytique annuel net	5 millions par région pour les fi-régionaux										
	100 millions pour le fi-national										
5 fi. 539 RG	6 millions										
6 fi. 539	30 millions										
7 fi. 742 NA	120 millions										
8 fyress	15 millions										
9 fi. véhicules	60 millions										
10 fi. signalétique des Immeubles	30 millions										
11 fi. historique maintenance	17 millions										
12 fi. archive comptabilité	120 millions		4 fichiers	500 millions							

TELECOM.

DGT.DPR	Fichier des Comm. téléph. d'abonnés	1	20 %	2	20 %	25	20 %	9	800	Hone-well 6080	F.M.S.	Standard H 6080	1920 caract	BCD	-
"	"	IP BASE	1	50 %	1	50 %	1	50 %	9	1600	H6080	F.M.3 (Gecos) H 6080	Standard 1920 caract	BCD	-
	Fi. des Marchés des Entr. des attachements	en cours de conception													
	Fi. signalétique des immeubles	(*) 1	-	2	-	3 générations par base -		9	1600EPI	CDC avec mps/BE logiciel système 2000		IMBAT	5120	pas de code système binaire	
		(*) bandes de sauvegarde sur 4 bases de données séparées (2) cette bande n'est pas exploitable indépendamment du système 2000													
	FISOR	5	50 %	1	50 %	5	50 %	9	1600EPI	CH	-	Standard	1024	EBCDIC	-
	Liquidation des marchés	5	50 %	1	50 %	5	50 %	9	1600EPI	CH	-	Standard	-	EBCDIC	-
	Séries de prix	4	50 %	1	50 %	4	50 %	9	1600EPI	CH	-	Standard	1024	EBCDIC	-
	Marchés des soc de financement	4	-	1	-	-	-	9	1600EPI	CH	-	Standard	1024	EBCDIC	-
BUDGET	fichiers dotés des mêmes caractéristiques							9	1600 ou 6250	IBM OS/MUS - ou - IRIS 80	- ou - SIRIS 8		900 à 2004 octets	EBCDIC	
										f. PERSONNEL					